



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 14 décembre 2025

Arrêté de fermeture de circulation A63 à l'échangeur 24 (Cestas) dans le sens Sud vers le Nord

À l'appel de la Coordination Rurale de Gironde, 30 tracteurs dont 25 bennes, 50 véhicules légers et 100 individus se sont introduits sur le ruban autoroutier de l'A63 à hauteur de l'échangeur 24 (Cestas), entraînant en conséquence la coupure de l'A63 dans le sens Sud/Nord.

Au regard de cette situation et afin de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires, Étienne GUYOT, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, a arrêté les mesures suivantes :

- Itinéraire par l'A63 fortement déconseillé pour les véhicules venant d'Espagne ;
- Sortie conseillée à l'échangeur 17 (Lispothey - 40) à tout véhicule, circulant dans le sens Sud/Nord et cherchant à rejoindre Toulouse : mise en place d'une déviation par la D43 jusqu'à Sore puis la D220 jusqu'à Saint-Symphorien puis la D3 et la D222 jusqu'à Langon pour rejoindre l'échangeur 3 de l'A62 ;
- Sortie obligatoire à l'échangeur 23 (Marcheprime) pour tout véhicule circulant dans le sens Sud/Nord : mise en place d'une déviation par la D5 jusqu'au Barp puis la D1010 jusqu'à l'échangeur 16 de la rocade (Gradignan).

D'importantes difficultés de circulation sont à prévoir demain matin sur la D1010 jusqu'à l'échangeur 16. Avant de prendre la route, les usagers sont invités à s'informer sur <https://www.gironde.fr/deplacements/inforoutes>.

Le préfet invite les automobilistes à la plus grande prudence et à adapter leur vitesse. Il remercie les services de l'État ainsi que les gestionnaires d'autoroutes et de voiries départementales qui sont pleinement mobilisés pour assurer la protection des personnes et des biens.

Bureau de la communication interministérielle

Sophie BILLA : 06 07 62 05 99
Delphine SALVA : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397 - 33077 Bordeaux Cedex